

COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION DU 24 JANVIER 2022

Présents: MM. Le Nagard (Président) - Duclos.

Assistent: MM. Vernet (Comité) - Chéroux (Cda).

Excusés: MM. Traoré – Werck.

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis sur papier officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation

- Championnat ou coupe
 - Division et groupe
 - N° du match
 - Date du match

INVERSION DE RENCONTRE - ART 20.6 des RG du DVOF

En cas d'inversion de rencontre, veuillez utiliser la feuille de match correspondant au dit match indépendamment du lieu de la rencontre.

COMMUNIQUÉ

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F

ART 20.3 : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard le jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'Annexe Financière.

RAPPEL

PORT DES PROTÈGE-TIBIAS

<u>ART 16.3</u>: Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs et joueuses. En cas de non-respect de cette obligation nécessaire pour sa sécurité, le joueur fautif peut se voir interdire l'entrée du terrain de jeu ou être invité à le quitter afin de se mettre en conformité.

RAPPEL

FEUILLE DE MATCH (FMI)

ART 13Bis: Le club recevant doit fournir une tablette permettant l'accès à la FMI sous peine d'encourir les sanctions citées à l'Art 44.4 du RS.

Le club recevant à l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction.

Le club recevant à l'obligation de transmettre la FMI dans les 24 heures suivant la rencontre, sous peine de sanction.



MISE À DISPOSITION D'UN GYMNASE

Le DVOF et la Commission Technique Futsal recherchent des créneaux en salle afin d'accueillir des détections dans toutes les catégories jeunes de U14 à U18, à partir de janvier 2022.

Merci de transmettre vos propositions au Département Technique du DVOF.

COURRIERS CLUBS

Les Sportifs de Garges : Mail du 14-01-22

Pris note du forfait de votre équipe U9 pour le plateau du 15-01-22 à Goussainville

Attainville Futsal C: Mail du 14-01-22

Pris note du forfait de votre équipe U11 pour la rencontre du 16-01-22 à Marcouville pour cause de cas de covid.

Attainville Futsal C: Mail du 14-01-22

Pris note du forfait de votre équipe U13 pour la rencontre du 16-01-22 à Marcouville pour cause de cas de covid.

Attainville Futsal C: Mail du 15-01-22 Réception feuille de plateau U9 du 15-01-22. Pris note de l'absence du club de Persan Cfj.

Marcouville City Cp: Mail du 17-01-22

Réception feuille de match U15 du 16-01-22 contre Garges Djibson.

Marcouville City Cp: Mail du 21-01-22

Pris note du forfait avisé de votre équipe U16 sur le match du 22-01-22 à Vémars St Witz.

Marcouville City Cp: Mail du 24-01-22

Pris note de l'indisponibilité de votre gymnase pour le plateau U9 du 29-01-22

Ermont As: Mail du 25-01-22

Pris note de votre possibilité de recevoir le plateau U9 le samedi 29-01-22.

1^{er} APPEL DE FEUILLE DE MATCH ET INFORMATION DU RÉSULTAT PAR LE CLUB ADVERSE

CRITÉRIUM FUTSAL U15

Match n° 24098713 : Marcouville City CP 1 / Argenteuil FC 1 du 23-01-22

CRITÉRIUM FUTSAL U13

Match n° 24098789 : Attainville Futsal C 2 / Les Sportifs de Garges 1 du 15-01-22

CRITÉRIUM FUTSAL U11

Match n° 24098787: Attainville Futsal C 2 / Garges Djibson ASC 1 du 15-01-22



1er FORFAIT AVISÉ SANS AMENDE

CRITÉRIUM FUTSAL U16

Match n° 24098739: Vémars St Witz FC 1 / Marcouville City CP 1 du 15-01-22

1er forfait avisé de Marcouville City CP 1 Vémars St Witz FC 1 : 5 Buts Marcouville City CP 1 : 0 But

1er FORFAIT NON AVISÉ AVEC AMENDE

CRITÉRIUM FUTSAL U11

Match n° 24098985 : Ermont As 1 / Persanaise Cfj 1 du 15-01-22

1er forfait non avisé de Persanaise Cfj 1

Ermont As 1 : 5 Buts

Persanaise Cfj 1 : 0 But

Persanaise Cfj : amende 10€

2ème FORFAIT NON AVISÉ AVEC AMENDE

CRITÉRIUM FUTSAL U13

Match nº 24099002: Persanaise Cfj 2 / Garges Djibson Asc 1 du 16-01-22

2ème forfait non avisé de Garges Djibson

Persanaise Cfj 2 : 5 Buts Garges Djibson Asc 1 : 0 But

Garges Djibson Asc: amende 15€

FORFAIT PLATEAU U9

Plateau U9 du 15-01-22 à Attainville Futsal : Forfait non avisé des équipes de Persanaise Cfj Persanaise Cfj : Amende : 2 x 10€ = 20€

COUPE CVO FUTSAL

1/8 FINALE CVO FUTSAL

5	24252046	ARGENTEUIL FC 1	COMBO FUTSAL 1	Mardi 01-02 à 20H15
1 3	24232040	ANGENTEGIETOT	COMBOTOTSALT	Marar 01-02 a 201113

La commission Futsal félicite l'équipe d'Argenteuil FC pour sa brillante qualification pour les 32ème de finale de la Coupe Nationale après leur victoire contre l'équipe de Marcouville City CP (D2 Nationale).

Pour les 32ème, Argenteuil FC doit recevoir le week-end des 5 et 6 février l'équipe de FC Béthune (D1 Nationale).



Les tirages des QUARTS DE FINALE des COUPES du VAL D'OISE auront lieu le 03 février 2022

Le tirage sera effectué comme suit :

- 1. ANCIENS
- 2. CDM
- 3. U14
- 4. U16
- 5. U18
- 6. SENIORS FEMININES
- 7. SENIORS FUTSAL
- 8. COUTELIER SENIORS 1

Suivant le contexte sanitaire actuel nous vous informons que ce tirage se fera à huis clos néanmoins vous pourrez assisté aux tirages qui seront retransmis sur notre site FACEBOOK à partir de 18h30 :

<u>DISTRICT DU VAL D'OISE</u>

Les rencontres des 1/4 de Finale de la CVO Futsal auront lieu : Semaine 15 du **11 au 17-04-2022**

CRITÉRIUM 2ème PHASE : U11 - U13 - U15

La commission rappelle à tous les clubs que l'utilisation de la FMI est obligatoire pour toutes les rencontres de critérium sous peine d'amende de 100€ par FMI non utilisée pour les clubs fautifs.



CATEGORIE: U11 et U13 Futsal - PH 2

GROUPE DE 6

Journée 01	Journée 02	Journée 03	Journée 04	Journée 05
Aller	Aller	Aller	Aller	Aller
Sa 05.02.22	Sa 12.02.22	Sa 12.03.22	Sa 19.03.22	Sa 26.03.22
Di 06.02.22	Di 13.02.22	Di 13.03.22	Di 20.03.22	Di 27.03.22
1 - 2	3 - 1	1 - 4	5 - 1	1 - 6
6 - 3	2 - 4	3 - 5	4 - 6	5 - 2
4 - 5	5 - 6	6 - 2	2 - 3	3 - 4
Journée 06	Journée 07	Journée 08	Journée 09	Journée 10
Retour	Retour	Retour	Retour	Retour
Sa 02.04.22	Sa 09.04.22	Sa 14.05.22	Sa 21.05.22	Sa 28.05.22
Di 03.04.22	Di 10.04.22	Di 15.05.22	Di 22.05.22	Di 29.05.22

DISTRICT DU VAL D'OISE DE FOOTBALL

SAISON : 2021 / 2022

PHASE 2

	CRITÉRIUM U11 GR A				
1	1 580882 MARCOUVILLE CITY CP 1				
2	2 EXEMPT				
3	3 580869 PERSANAISE CFJ 1				
4	553776 GARGES DJIBSON ASC				
5	5 850343 ATTAINVILLE FUTSAL C 1				
6	6 590 442 LES SPORTIFS DE GARGES				

	CRITÉRIUM U11 GR B			
1	1 550552 SANNOIS FCE			
2	580882 MARCOUVILLE CITY CP 2			
3	551390 ERMONT Am S			
4	580869	PERSANAISE CFJ 2		
5	5 EXEMPT			
6	850343	ATTAINVILLE FUTSAL C 2		

PHASE 2

	CRITÉRIUM U13 GRA					
1	1 551444 ARGENTEUIL FC					
2	580882	MARCOUVILLE CITY CP 1				
3	553776	GARGES DJIBSON ASC				
4	850343	ATTAINVILLE FUTSAL C 1				
5	5 580869 PERSANAISE CFJ 1					
6	6 EXEMPT					

	CRITÉRIUM U13 GR B					
1	1 580882 MARCOUVILLE CITY CP 2					
2	2 EXEMPT					
3	850343	ATTAINVILLE FUTSAL C 2				
4	551390	ERMONT AmS				
5	5 590 442 LES SPORTIFS DE GARGES					
6	6 580869 PERSANAISE CFJ 2					



CATEGORIE: U15 Futsal - PH 2

GROUPE DE 10

Journée 01	Journée 02 Journée	e 03 Journée 04	Journée 05	Journée 06	Journée 07	Journée 08	Journée 09
Aller	Aller Alle	er Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller
Sa 12.02.22	Sa 12.03.22 Sa 19.03	3.22 Sa 26.03.22	Sa 02.04.22	Sa 09.04.22	Sa 14.05.22	Sa 21.05.22	Sa 28.05.22
Di 13.02.22	Di 13.03.22 Di 20.03	3.22 Di 27.03.22	Di 03.04.22	Di 10.04.22	Di 15.05.22	Di 22.05.22	Di 29.05.22
1 - 2	3 - 1 1 -	4 5 - 1	1 - 6	7 - 1	1 - 8	9 - 1	1 - 10
10 - 3	2 - 4 3 -	5 4 - 6	5 - 7	6 - 8	7 - 9	8 - 10	9 - 2
4 - 9	5 - 10 6 -	2 7 - 3	8 - 4	9 - 5	10 - 6	2 - 7	3 - 8
8 - 5	9 - 6 10 -	7 2 - 8	3 - 9	4 - 10	5 - 2	6 - 3	7 - 4
6 - 7	7 - 8 8 -	9 9 - 10	10 - 2	2 - 3	3 - 4	4 - 5	5 - 6

	CRITÉRIUM U15 - GR U			
1 551444		ARGENTEUIL FC		
2	581364	GOUSSAINVILLE FC		
3	580883	MARCOUVILLE CITY CP 1		
4	580883	MARCOUVILLE CITY CP 2		
5	580869	PERSANAISE CFJ 1		
6	580869	PERSANAISE CFJ 2		
7	553776	GARGES DJIBSON ASC		
8	590 442	LES SPORTIFS DE GARGES		
9	551988	CERGY-PONTOISE FC		
10	10 EXEMPT			

PLATEAUX FUTSAL U7

Journée N°6 - Week-end des 05 et 06 Février 2022							
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs				
	Samedi 05 Février 2022 (coup d'envoi à 09h30)						
Attainville Futsal	Gymnase Municipal Chemin du Mesnil Aubry 95570 Attainville	6	Attainville Futsal Ermont Ams (1&2) Garges Djibson Asc Marcouville City (1&2)				



	Plateau N°6 - Week-ed (les 29 et 30 Janvier 2022	
Club centre	Adresse du Gymnqse	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
	Samedi 29 Janvier 202	2 (Coup d'envoi à 09h00)	
Garges Djibson Asc	Gymnase Néruda 4 allée Jules Ferry 95140 Garges les Gonesse	5	Garges Djibson Asc Attainville Futsal (1&2) Les Sportifs de Garges Goussainville Fc
	Samedi 29 Janvier 2022 (Coup	d'envoi à 10h00) - <mark>Centre m</mark> o	odifié
Ermont Ams	Stade Renoir - Rue du Syndicat 95120 Ermont	6	Marcouville City CP (1&2) Ermont As (1&2) Persanaise Cfj (1&2)
	Plateau N°7 - Week-end	des 12 et 13 Février 2022	
Club centre	Adresse du Gymnqse	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
	Samedi 12 Février 202	2 (Coup d'envoi à 09h00)	
Goussainville Fc	Gymnase Bacquet 11 Avenue Albert Sarrault 95190 Goussainville	6	Goussainville Fc Garges Djibson Asc Attainville Futsal (1&2) Ermont As (1&2)
	Dimanche 13 Février 20	22 (Coup d'envoi à 09h00)	
Persanaise Cfj	Gymnase Jacques Duclos Rue Jean Catelas 95340 Persan	5	Persanaise Cfj (1&2) Les Sportifs de Garges Marcouville City CP (1&2)

Prochaine réunion Lundi 07 février 2022 à 18H30